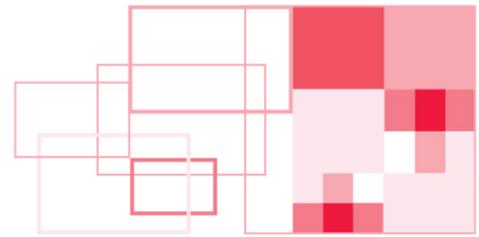


**International Conference
of Ombuds Institutions
for the Armed Forces**

15ICIAF



Déclaration de la conférence



La 15e conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées

18-20 Juin 2023, Vienne, Autriche

Déclaration de la Conférence

Alors que la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (ICOAF) entre dans sa quinzième année, la conférence continue de promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que de favoriser une coopération accrue entre les institutions de médiation.

Organisée conjointement par la Commission parlementaire autrichienne pour les forces armées fédérales et le DCAF - le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, la 15e édition de l'ICOAF s'est tenue à Vienne du 18 au 20 juin 2023.

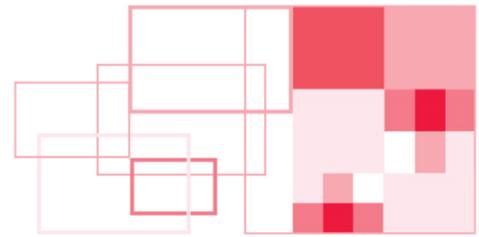
Tout au long de la conférence, l'ICOAF a pu consolider et renforcer son rôle de plateforme pour promouvoir le contrôle démocratique des forces armées et prévenir la mauvaise administration et les violations des droits de l'homme.

Cette déclaration est une compilation des bonnes pratiques et des réflexions clés discutées lors de la conférence. Elle ne constitue pas une obligation pour les participants à la conférence d'agir ou de mettre en œuvre ces pratiques. Les institutions de médiation possèdent des mandats spécifiques et uniques et, par conséquent, toutes les bonnes pratiques ne sont pas nécessairement pertinentes pour tous les participants à la conférence.

Les Participants déclarent ce qui suit ;

Introduction

1. S'appuyant sur les succès des quatorze précédentes conférences internationales des institutions de médiation pour les forces armées à Berlin (2009), Vienne (2010), Belgrade (2011), Ottawa (2012), Oslo (2013), Genève (2014), Prague (2015), Amsterdam (2016), Londres (2017), Johannesburg (2018), Sarajevo (2019), une conférence virtuelle (2020), une conférence hybride organisée depuis Canberra (2021) et Oslo (2022), la conférence de 2023 aborde le rôle des institutions de médiation dans la gestion des impacts du changement climatique sur les forces armées.
2. Nous reconnaissons que l'ICOAF s'est imposé comme un forum international important pour la promotion et le renforcement du contrôle démocratique des

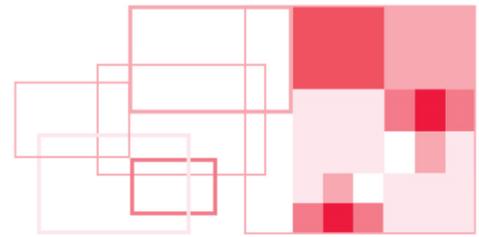


forces armées, les participants partageant des aspirations communes à la prévention de la mauvaise administration et des violations des droits de l'homme.

3. Reconnaissant que chaque contexte national est unique, nous soulignons l'importance d'un dialogue international permanent entre les institutions de médiation pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales au sein et par les forces armées.
4. La 15^{ème} ICOAF est la première conférence consacrée au rôle des institutions de médiation régissant les impacts du changement climatique sur les forces armées et les participants s'invitent mutuellement à se tenir informés, par l'intermédiaire du DCAF, des changements de politique pertinents, des efforts d'investigation, ainsi que des plaintes importantes dans le domaine des impacts du changement climatique sur les forces armées.

Le lien entre le changement climatique et la sécurité - Implications pour les forces armées

5. Les participants ont reconnu la nature transversale de la crise climatique, qui a des répercussions de plus en plus importantes sur la sécurité. Celles-ci sont multiples, complexes, émergentes, comportent une dimension sexospécifique et se déploient dans des contextes nationaux, régionaux et internationaux. Le changement climatique - en tant que multiplicateur de menaces - interagit avec d'autres stress politiques, sociaux et économiques pour aggraver les tensions existantes, affectant ainsi la stabilité politique, la sécurité alimentaire, la croissance économique et la mobilité des personnes. Les implications sécuritaires liées au climat sont universelles - à des degrés plus ou moins importants.
6. Confrontées aux *implications sécuritaires du changement climatique*, les forces armées du monde entier sont obligées de tenir compte d'une nouvelle réalité qui affecte fondamentalement leur mandat et leur modus operandi. Les implications pertinentes du changement climatique pour les forces armées se manifestent par des risques et des vulnérabilités pour les infrastructures militaires essentielles, l'état de préparation au combat et l'efficacité opérationnelle, qui pèsent sur les ressources militaires et amplifient les exigences opérationnelles.
7. Les participants ont noté que les processus de changement dus aux implications sécuritaires liées au climat au sein des forces armées sont centrés sur (1) les engagements à réduire leurs émissions de carbone et leur impact négatif sur l'environnement naturel, (2) les adaptations nécessaires pour maintenir la

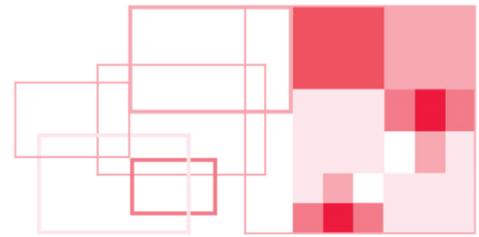


capacité opérationnelle, et (3) la portée croissante et l'échelle correspondante des déploiements militaires pour aider les autorités civiles dans leur réponse aux crises et catastrophes liées au climat, à la fois sur le territoire national et à l'étranger.

8. Les acteurs du secteur de la sécurité sont des agents cruciaux qui peuvent prévenir, atténuer et résoudre les crises de sécurité climatique et environnementale ou, au contraire, en aggraver les effets négatifs. À ce titre, la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité jouent un rôle décisif pour garantir que les acteurs du secteur de la sécurité, en particulier les forces armées, atténuent et soulagent plutôt qu'ils n'exacerbent les défis du changement climatique, qui peuvent être irréversibles.

Acclimater les forces armées - Quel rôle pour les institutions de médiation ?

9. L'approche des institutions de médiation devrait être centrée sur les personnes qu'elles sont chargées de défendre et de protéger.
10. Les participants ont noté l'importance pour les institutions de médiation de conseiller les forces armées sur de nouvelles possibilités qui ne sont pas perçues comme entravant leur mission, y compris des solutions à long terme en matière d'infrastructures vertes telles que des casernes innovantes climatiquement neutres et la fourniture d'aliments et de boissons qui réduisent l'empreinte carbone. Ces solutions peuvent être utilisées comme multiplicateur de force et favoriseront la sensibilisation au climat.
11. Les institutions de médiation sont un élément essentiel du renforcement de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité. Chargées de la tâche de contrôle, les institutions de médiation mettent en place des organismes publics responsables, transparents, participatifs, réactifs et efficaces. Dans cette optique, il est primordial de renforcer la capacité des institutions de médiation à gouverner et à superviser efficacement les changements liés au climat au sein des forces armées.
12. *Dans le domaine de l'écologisation de la défense*, les institutions de médiation sont bien placées pour contrôler, évaluer et rendre compte des efforts déployés par les forces armées - dans la mesure où cela relève de leur mandat. Cela inclut, entre autres, la formation adéquate du personnel pour qu'il s'adapte aux nouvelles technologies et infrastructures militaires, la mise en œuvre et le suivi des cadres, politiques et stratégies de durabilité, ainsi que l'examen minutieux de leur



financement et de la distribution des ressources militaires. Cependant, les institutions de médiation doivent également établir et consolider leur expertise sur les questions de durabilité et de décarbonisation afin de pouvoir agir en tant qu'agents crédibles en demandant des comptes aux gouvernements et à leurs engagements en matière de durabilité.

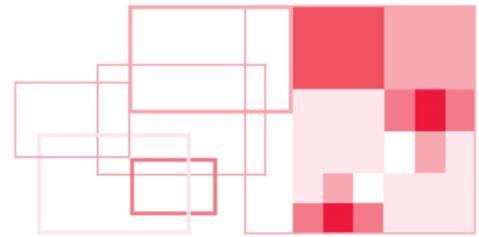
13. Alors que les forces armées s'adaptent pour opérer dans des conditions climatiques extrêmes et défavorables, les institutions de médiation sont d'une importance vitale pour prévenir la mauvaise administration et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales du personnel des forces armées. Les institutions de médiation peuvent veiller à ce que les changements adaptatifs soient alignés sur le bien-être et les droits des membres des forces armées et peuvent en outre agir comme des sources précieuses de connaissances, de meilleures pratiques et d'expériences pour maximiser les synergies entre la durabilité et la préparation opérationnelle. Pour remplir ce rôle, il faudra notamment examiner de près les programmes d'essai et de formation, les équipements militaires et la conduite des exercices militaires.

14. Dans le contexte de *l'élargissement du champ d'application des déploiements*, en particulier pour aider les autorités civiles à répondre aux crises et catastrophes liées au climat, les institutions de médiation peuvent jouer un rôle pour améliorer les relations civilo-militaires, évaluer l'adéquation de la formation préalable et de l'équipement utilisé au cours de l'opération, et soulever des préoccupations sur la façon dont ces déploiements risquent de surmener les capacités militaires.

L'écologisation des institutions de médiation

15. Dans le contexte des engagements internationaux visant à réduire les émissions de carbone et l'impact destructeur sur l'environnement naturel, les institutions de médiation peuvent elles-mêmes contribuer à relever les défis du changement climatique en minimisant leur propre impact sur l'environnement et leur empreinte carbone.

16. Les participants ont noté que les institutions de médiation - investies de l'autorité et de la capacité de le faire - sont encouragées à intégrer des considérations liées au climat dans leurs opérations et leurs activités. Ces mesures concernent la gestion des déchets et de l'énergie, les politiques d'achat et de voyage, ainsi que les efforts d'évaluation et de suivi de l'empreinte écologique de l'institution.

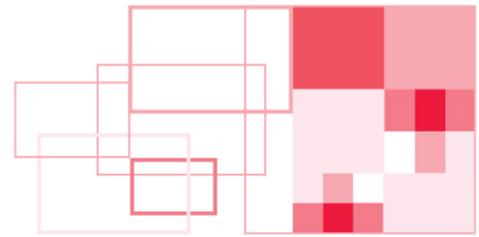


Les forces armées et la santé mentale

17. Le personnel des forces armées court un risque élevé de souffrir de problèmes de santé mentale, en raison des niveaux élevés d'exposition au stress, aux traumatismes et au risque de blessure ou de décès. Ces problèmes de santé mentale se manifestent, entre autres, par la dépression, l'anxiété, le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) et la toxicomanie. Non traitées, ces blessures invisibles ont de graves conséquences et augmentent le risque de suicide chez les membres actuels et anciens des forces armées.
18. Dans un contexte de taux élevés de problèmes de santé mentale au sein de l'armée, les participants ont souligné l'importance pour les institutions de médiation de jouer un rôle actif afin d'encourager et de renforcer les efforts déployés au sein de l'armée pour fournir un soutien en matière de santé mentale. Cela comprend, entre autres, l'investissement dans des mesures préventives, des initiatives visant à déstigmatiser les problèmes de santé mentale et les soins, l'augmentation des ressources de santé mentale disponibles pour les membres du service et leurs familles, des cadres de soutien de santé mentale à long terme pour les membres du service et les vétérans, ainsi que l'amélioration de l'accès à ces cadres de soutien de santé mentale pendant et après le déploiement. Les opérations nationales de soutien aux autorités civiles doivent également être prises en compte dans le contexte de la santé mentale.
19. Les participants ont souligné l'importance pour les institutions de médiation de mettre en place des capacités de suivi afin d'évaluer l'état des questions de santé mentale au sein de l'armée, en insistant sur l'importance d'une évaluation solide de l'efficacité des réponses apportées en matière de santé mentale.

Changements dans la politique de défense et conséquences pour les institutions de médiation

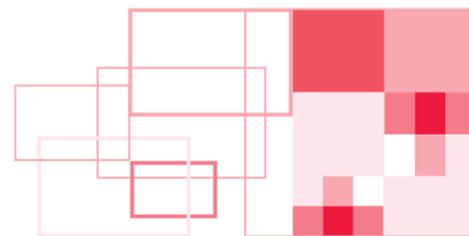
20. Les participants ont reconnu les changements intervenus dans le paysage géopolitique au cours des dernières années, marqués par l'incertitude, la complexité et le flux. Parmi ces changements, les États réexaminent leurs politiques de sécurité et de défense et les adaptent au nouvel ordre mondial qui se dessine. Les défis environnementaux et les implications sécuritaires qui en découlent engendreront de nouveaux défis géopolitiques.



21. Les impacts significatifs de l'évolution de la dynamique des pouvoirs, de la montée des tensions économiques et de l'augmentation des défis environnementaux se manifestent dans les politiques de sécurité et de défense à travers le monde. Ils comprennent, entre autres, (1) l'augmentation des dépenses militaires, (2) une plus grande importance accordée à la défense territoriale, et (3) une attention accrue portée à la guerre hybride. Ces changements seront directement ressentis par les membres des forces armées et sont donc pertinents pour le travail des institutions de médiation.
22. L'anticipation de ces changements et la compréhension des tendances sous-jacentes qui les déterminent seront cruciales pour que les institutions de médiation remplissent efficacement leur mandat et réorientent l'attention vers les lacunes émergentes. Il s'agit notamment de renforcer la capacité des institutions de médiation à assurer un contrôle efficace des grands secteurs de la défense, de revoir les régimes de formation aux règles d'engagement et d'établir des lignes directrices éthiques pour les contextes caractérisés par une guerre hybride.

Conclusions

23. L'ICOAF est une plateforme d'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences entre les institutions partenaires d'ICOAF. La participation de plus de 100 participants, représentant environ 40 pays, témoigne de la croissance de la plateforme. Elle invite le DCAF à explorer de nouvelles pistes pour renforcer une coopération efficace.
24. Les participants invitent le DCAF à poursuivre ses efforts pour soutenir les différentes institutions participantes, notamment par le biais d'exercices de renforcement des capacités et d'échanges entre pairs.
25. Les participants demandent au DCAF de continuer à étudier la manière dont l'échange international d'informations et d'expériences entre les institutions de médiation peut être renforcé, notamment en ce qui concerne les opérations de paix, tout en respectant les particularités des cadres juridiques et institutionnels nationaux des institutions de médiation.
26. Les participants ont réaffirmé l'importance d'appliquer une perspective de genre à toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'ICOAF, y compris, entre autres, l'examen des différents impacts de l'adaptation des forces armées au changement climatique sur le genre, la dimension de genre des questions de santé mentale,



ainsi que la prise en compte des inégalités de genre existantes par le biais de la réforme de la défense.

27. L'ICOAF reste ouverte aux institutions concernées des pays qui n'ont pas participé aux conférences précédentes.

28. En accord avec le thème de la conférence, les participants ont noté l'importance d'organiser les futures conférences de l'ICOAF en s'inspirant des principes de durabilité

29. La seizième édition de l'ICOAF se tiendra à Berlin, en Allemagne, du 30 septembre au 2 octobre 2024. Vienne, 20 Juin 2023